



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:
No.: 7

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 20 JANVIER 1981

LIBÉRATION DES OTAGES AMÉRICAINS EN IRAN: RÉACTION CANADIENNE

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, s'est réjoui aujourd'hui de la libération par les autorités iraniennes, des 52 Américains détenus depuis le 4 novembre 1979.

En exprimant son soulagement de voir terminée la longue épreuve imposée aux otages et à leurs familles, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a mentionné que cet heureux dénouement est une victoire pour le droit international, que le Canada et d'autres pays ont cherché à appuyer. Il a félicité le gouvernement des Etats-Unis pour la patience et la sagesse dont il a fait preuve au cours des négociations, ainsi que le gouvernement de l'Algérie pour son rôle si efficace d'intermédiaire ces derniers mois.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a confirmé que le gouvernement reverra sous peu toutes les mesures qu'il a adoptées pour restreindre ses relations avec l'Iran depuis la prise des otages. En annonçant certaines de ces mesures le 22 mai 1980, le gouvernement avait indiqué qu'il verrait à lever les restrictions lorsque les otages seraient libérés. Le gouvernement étudiera également la question de la réouverture de l'ambassade du Canada à Téhéran.

La levée des sanctions ne constituerait d'aucune façon une modification de notre position de stricte neutralité dans le conflit entre l'Iran et l'Iraq, ou de l'appui que le Canada accorde à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU réclamant une médiation entre les deux parties.

Le gouvernement du Canada espère que ces développements permettront très bientôt la reprise de relations normales avec la République islamique d'Iran.